



ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Votre CPTS du Val d'Orge met en place des ateliers ETP sur le territoire. Ces ateliers sont des séances animées par des professionnels de santé en contact étroit avec le médecin traitant du patient.

POUR QUI ?

Vos patients avec une pathologie chronique (diabète, insuffisance cardiaque ou avec une polypathologie).

COMMENT ?

En incluant vos patients dans les parcours, via Entr'Actes (www.entractes.fr). Cet acte vous est indemnisé.

QUELS BÉNÉFICES ?

En orientant vos patients vers des ateliers ETP, vous gagnez du temps lors de vos consultations et vous rendez vos patients plus autonomes tout en prévenant les complications.



OBJECTIFS

- mieux connaître sa pathologie ;
- observance du traitement ;
- équilibrer son alimentation ;
- reconnaître les signes de décompensation ;
- avoir une activité physique adaptée

DÉROULÉ EN 3 ÉTAPES

1. entretien individuel ;
2. ateliers collectifs animés par des professionnels de santé ;
3. bilan individuel

En partenariat avec **interCPTS91**

PLUS D'INFORMATIONS

www.cptsvaldorge.fr

 contact@cptsvaldorge.fr

 06 62 59 97 23

